

**Conférence de présentation du Code Algérien de Gouvernance
d'Entreprise organisée avec l'appui de
CIPE - CENTRE INTERNATIONAL POUR L'ENTREPRISE PRIVEE
Hôtel Sofitel - Alger - Mercredi 30 Juin 2010**

REVUE DE PRESSE



**Jeudi 1^{er} Juillet 2010
Par Smail Boughazi**

Chapeauté par le Cercle d'Action et de Réflexion autour de l'Entreprise

L'institut algérien de gouvernance d'entreprise sera lancé en septembre

Le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (CARE) compte créer à partir de septembre prochain l'institut algérien de gouvernance d'entreprise «Hawkama El Djazaïr». C'est ce qu'a annoncé, hier, Mme Meriem Bellil-Medjoub, secrétaire générale de l'Association des producteurs de boissons algériens (APAB), lors d'une conférence de présentation du code algérien de gouvernance d'entreprise.

Selon Bellil-Medjoub, cet institut aura pour mission de sensibiliser les entreprises aux principes et aux enjeux liés à une meilleure gouvernance d'entreprise en Algérie. Pour elle, c'est une «sous-structure de référence du code de la bonne gouvernance pour toutes les entreprises publiques et privées». Elle a indiqué qu'un plan d'action de six mois sera mis en place à cet effet. Par ailleurs, cet institut va former des formateurs à partir d'octobre prochain. Ils seront pris en charge par des experts nationaux et internationaux, a tenu à expliquer cette responsable.

Ces actions initiées par le CARE avec l'appui de Center for International Private Enterprises CIPE, visent à améliorer la gouvernance d'entreprise, sachant que les PME algériennes sont dans leur majorité familiales ce qui pose des problèmes de gestion et des chevauchements entre les propriétaires et les gestionnaires. La même source a révélé que le CARE a initié une enquête sur les pratiques de gouvernance dans les entreprises algériennes. Cette enquête, dont les résultats seront dévoilés au mois de septembre prochain, touchera près de 600 entreprises.

Mme Meriem Bellil-Medjoub a fait savoir à ce sujet que les résultats de ce travail contribueront à mieux connaître les besoins des entreprises algériennes en matière de gouvernance. Signalons que la rencontre d'hier a été axée sur plusieurs problématiques, notamment les projets de mise en œuvre d'appui aux entreprises, les relations entre les actionnaires, l'accès aux capitaux, la mobilisation des ressources managériales et les problématiques de pérennisation de l'entreprise, particulièrement lors des transmissions dans les entreprises familiales.

Il faut rappeler enfin que le Code algérien de gouvernance d'entreprise (GOAL), le premier de l'histoire de notre pays, a été élaboré en 2009. Le Goal est inspiré de ce qui se fait à travers le monde mais il a été adapté au contexte économique algérien. Il trace les grandes lignes des «standards de gouvernance [qui] visent à améliorer le respect des principes d'équité, de transparence, de responsabilité et d'imputabilité». Il est considéré comme un document de base pour les entreprises algériennes, publiques et privées, qui veulent améliorer leurs performances et leur compétitivité sur le marché intérieur et extérieur.



Jeudi 1^{er} Juillet 2010

Algérie: Hawkama El Djazaïr verra le jour en septembre

L'Institut algérien de gouvernance de l'entreprise «Hawkama El Djazaïr» verra le jour en septembre prochain, a annoncé hier à Alger Meriem Bellil Medjoubi, Chef de projet et Secrétaire générale de l'Association des producteurs algériens de boissons (Apab).

Financé en partie par un organisme privé américain, le Centre international pour l'entreprise privée (CIPE) et la filiale de la Banque Mondiale SFI (Société Financière Internationale) et profitant gratuitement de l'expertise du Global Corporate Governance Forum (GCGF), l'Institut sera logé au niveau du Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (CARE), a annoncé son président, Abdelkrim Boudra.

A la même occasion, les résultats de l'enquête lancée en mai dernier et qui se clôturera en juillet prochain, seront rendus publics. Il s'agit d'une enquête portant sur la compréhension et l'adhésion au Code de bonne gouvernance, menée auprès de 600 entreprises algériennes.

En 2008, ce Code a vu le jour, mais reste beaucoup à faire en matière de sa vulgarisation. Dans ce sens, plusieurs rencontres régionales ont été organisées par CARE, le Forum des Chefs d'entreprise (FCE), l'APAB, à Oran, Alger, Annaba et la prochaine à Ghardaïa. L'Institut préparera les managers et les actionnaires à un mode de gouvernance plus appropriée à leur entreprise dans un contexte de transition vers une économie ouverte. Il permettra ainsi de «capitaliser les compétences». Un plan d'action sera mis en œuvre pendant six mois pour devenir autonome, d'ici deux ans tout en s'autofinçant à partir de janvier 2011.

Dans ce sens, un avis d'appel d'offres sera lancé pour le recrutement des experts, dans la transparence, a indiqué la Chef de projet qui est encore à l'état embryonnaire. La participation sera ouverte à tous les experts et cabinets conseils en entreprises et son environnement. Cet Institut participera indirectement aux recommandations sur les politiques publiques en vue d'améliorer l'environnement et la gestion de l'entreprise algérienne.

Les experts de CARE recommandent ce Code de bonne gouvernance pour permettre aux Chefs d'entreprises d'aller vers d'autres possibilités de gestion comme l'ouverture du capital à des partenaires nationaux ou internationaux en tissant des partenariats dits « stratégiques ».

Il s'agit aussi d'orienter les entreprises sur d'autres modes de mobiliser des capitaux, hors du circuit bancaire. Selon les participants, ce Code « n'a pas la prétention d'être une Loi mais contribuera à la réforme entre autre du Code de commerce même si celui-ci dicte déjà la gouvernance de l'entreprise » et « signalera les contradictions des textes de Lois algériens » comme c'est le cas pour la LFC 2009, sur la modification des d'actionnaires pour les sociétés créées antérieurement à cette Loi de finances complémentaire en contradiction avec le Code de commerce, ont relevé certains intervenants. Hormis le Code algérien de bonne gouvernance de l'entreprise, 140 Codes nationaux existent à travers le monde, a signalé Ali Harbi, expert en PME.

Vers la création d'un institut de la bonne gouvernance en Algérie

L'institut algérien de gouvernance d'entreprises (HAWKAMA EL DJAZAIR) devrait rentrer en service au mois de septembre prochain, a annoncé hier Mme Meriem Bellil Medjoubi, chef de projet lors d'une conférence sur le code de la bonne gouvernance tenue à l'hôtel Sofitel.

Il s'agit en effet, d'une « sous-structure de référence du code de la bonne gouvernance pour toutes les entreprises publiques et privées » a-telle souligné. En précisant que HWKAMA EL DJAZAIR a pour mission de « développer la performance du tissu économique en Algérie par la promotion des bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise et ce au moyen d'activités de formation, d'information, de conseil, d'études et de plaidoyer ».

HWKAMA EL DJAZAIR a également pour objet d'encourager les entreprises à adhérer aux principes de gouvernance d'entreprise et de renforcer et accompagner la mise en oeuvre de la bonne gouvernance dans les entreprises. Aussi, ce nouvel organisme est appelé à élaborer et à mettre à jour les règles et recommandation relatives aux bonnes pratiques de gouvernance et de développer les propositions de modernisation de la réglementation en matière de gouvernance, dans le sens d'améliorer la compétitivité des entreprises et la performance globale du tissu économique.

La même responsable a tenu à souligner qu'une série de formations au profit des formateurs sera organisée en octobre prochain. Ces formations « seront prises en charge par des experts nationaux et internationaux » précise-t-elle.

En outre, elle a rappelé que le projet, financé par le ministère de la PME et de l'Artisanat a été adopté en mars 2009, avec la collaboration des associations professionnelles comme le Cercle d'action et de réflexion sur l'entreprise (Care), et le Centre international pour l'entreprise privée (Cipe). De son côté, Lies Kerrar a souligné les grands axes de la gouvernance d'entreprise. Cette dernière, selon ses dires, vise à améliorer la crédibilité et l'attractivité de l'entreprise dans sa vision de développement et à faciliter l'accès aux capitaux par «la mise en place d'un équilibre entre tous les actionnaires».



Jeudi 1^{er} Juillet 2010
Fawzi KHEMICI

Gouvernance d'entreprise : favoriser le financement et les croissances des entreprises

Il est à rappeler que le code algérien de gouvernance d'entreprise a été adopté le 11 mars 2009 par les associations professionnelles CARE, FCE et APAB, avec le soutien du ministère de la PME et de l'artisanat. Ce code élaboré par une Task Force mandatée par ces trois organisations, représentant les autorités publiques, le monde des affaires et les experts en entreprise, a pour objectif de constituer un référentiel consensuel, évolutif, et librement adopté, en matière de gouvernance des entreprises algériennes. Une série de conférences de présentation de ce code est initiée par CARE (Cercle d'action et de réflexion sur l'entreprise), avec l'appui de CIPE (Centre international pour l'entreprise privée).

La conférence d'Alger a été animée, hier, à l'hôtel Sofitel, par les membres de la Task Force " GOAL 08 " qui a élaboré le code algérien de gouvernance de l'entreprise. Mme Meriem Belill Medjoubi qui est secrétaire générale APAB, chef de groupe Hawkama El Djazair et membre de Goal 08, a mis en exergue le concept de la bonne gouvernance d'entreprise. Selon elle, la gouvernance de l'entreprise est un concept de direction d'entreprise qui concerne tous les types d'entreprise (cotées, non cotées, publiques et privés) qui vise en particulier à améliorer la crédibilité de l'entreprise dans sa vision de développement, à faciliter l'accès aux capitaux (bancaires et non bancaires).

Et également, à mobiliser les ressources humaines de haut niveau et assurer les plans de succession et de la pérennisation des entreprises. A cet effet, elle explique que le périmètre d'intervention de la gouvernance d'entreprise concerne principalement les points suivants, à savoir les relations entre actionnaires et en particulier les droits des actionnaires minoritaires, les modalités de fonctionnement des entreprises familiales, notamment en deuxième et troisième génération et les relations avec les parties prenantes tels l'état, les clients et les fournisseurs, entre autres.

A cet égard, cette même responsable, a indiqué que la bonne gouvernance est tributaire de la mise en œuvre de quatre principes à savoir: l'équité, la transparence, la responsabilité et l'imputabilité. Dans le souci de pérenniser la dynamique issue de l'adoption du code, l'interlocutrice affirme que l'Institut algérien de gouvernance d'entreprise, Hawkama El Djazair est une initiative de partenariat public /privé visant au développement de la

performance du tissu économique algérien, par la promotion de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise, et ce au moyen d'activités de formation, d'information, de conseil études et de plaidoyer.

De son côté, M. Lies Kerrar, qui est président du Corporate Finance Advisory "Humilis" tient à nous rappeler les principaux éléments de bonne gouvernance qui sont en rapport avec ceux de l'OCDE, en l'occurrence l'obligation de rendre compte. Les administrations publiques sont capables et désireuses de montrer en quoi leur action et leurs décisions sont conformes à des objectifs précis et convenus. Par la transparence de l'action, les décisions et la prise de décision des administrations publiques sont, dans une certaine mesure, ouvertes à l'examen des autres secteurs de l'administration, du Parlement, de la société civile et parfois d'institutions et d'autorités extérieures.

Par l'efficacité et l'efficacités, les administrations publiques s'attachent à une production de qualité, notamment dans les services rendus aux citoyens, et veillent à ce que leurs prestations répondent à l'intention des responsables de l'action publique. Par la réceptivité, les autorités publiques ont les moyens et la flexibilité voulus pour répondre rapidement à l'évolution de la société, tiennent compte des attentes de la société civile lorsqu'elles définissent l'intérêt général et elles sont prêtes à faire l'examen critique du rôle de l'Etat.

Par la prospective, les autorités publiques sont en mesure d'anticiper les problèmes qui se poseront à partir des données disponibles et des tendances observées, ainsi que d'élaborer des politiques qui tiennent compte de l'évolution des coûts et des changements prévisibles (démographiques, économiques, environnementaux, par exemple). Par la primauté du droit, les autorités publiques font appliquer les lois, la réglementation et les codes en toute égalité et en toute transparence. Ce responsable insiste sur le fait que si les entreprises se conforment à ces éléments, elles vont garantir leur financement et leur croissance.

Le Soir
D'ALGERIE

Jeudi 1^{er} Juillet 2010
Chérif Bennaceur

Lancement d'un institut dédié à la gouvernance

Un institut algérien de gouvernance d'entreprises, Hawkama Djazair, sera opérationnel dans quelques mois. Présenté hier, cet institut est impulsé sous l'égide du Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (Care), le Forum des chefs d'entreprises (FCE), le Centre international pour l'entreprise privée (Cipe).

Vocation de cet institut en cours d'organisation administrative et en quête de financement, la promotion des bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise, par le biais d'activités de sensibilisation, la formation de formateurs, l'information et conseil, ainsi que le plaidoyer. Ainsi, Hawkama Djazair entend encourager les entreprises à adhérer aux principes de gouvernance d'entreprise ; contribuer à la mise à jour des règles et recommandations relatives aux bonnes pratiques de gouvernance. Mais aussi développer les propositions de modernisation de la réglementation, notamment le code de commerce.

Cette initiative publique-privée, ouverte à l'adhésion, s'inscrit en fait dans le cadre de la pérennisation du code algérien de gouvernance d'entreprise. Adopté en mars 2009 par le club Care, le FCE et l'Association des producteurs algériens de boissons (Apab), ce code avait bénéficié de la sollicitude de l'ex-ministre de la PME et de l'Artisanat, Mustapha Benbada, et de l'appui officiel du Premier ministre, Ahmed Ouyahia.

Ainsi, le gouvernement a participé financièrement notamment pour l'impression de ce code. En rappelant que ce dernier se veut un référentiel consensuel, évolutif et librement adopté, en matière de gouvernance des entreprises. Incontournable au demeurant, l'appropriation par les entreprises de ce code devrait être appréciée selon les résultats d'une enquête lancée par le Care, annoncés pour le mois de septembre.

De la gouvernance d'entreprise

La gouvernance d'entreprise est un concept de direction d'entreprise, concernant tous les types d'entreprise et lié aux principes de l'équité, la transparence, la responsabilité et l'imputabilité. Périmètre d'intervention focal de la gouvernance d'entreprise : les prérogatives, le fonctionnement des organes d'administration et de contrôle ainsi que les relations entre les actionnaires, le management exécutif et les autres parties prenantes internes ou extérieures.

C. B.



(on line) du 28 Juin 2010

Les riches héritiers ont leurs conseillers

Les problématiques de pérennisation de l'entreprise familiale lors des transmissions et successions feront l'objet d'une rencontre prévue le 30 de ce mois à l'hôtel Sofitel. L'événement entre dans le cadre de la présentation du Code algérien de gouvernance d'entreprise. Les autres objectifs de la conférence sont la présentation des enjeux liés à une meilleure gouvernance d'entreprise et, notamment les relations entre actionnaires, l'accès aux capitaux et la mobilisation des ressources managériales. Cette conférence sera animée par Slim Othmani, président de NCA-Rouiba, Mériem Bellil-Medjoubi, secrétaire générale de l'Association des producteurs de boissons, Ali Harbi, consultant, manager AHC Consulting, Liès Kerrar, consultant, manager de Humilis Finances. Le tout initié par Abdelkrim Boudra, président du Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise.